

L'interco réclame l'arrêt de la redirection des déchets destinés à Prunelli vers Viggianello

Excédé. Alors que 100 % des déchets de toute la Corse sont encore déversés chaque jour sur le centre d'enfouissement et de tri (CET) de Viggianello, l'exécutif de la Communauté de Communes du Sartonais-Valinco-Taravo (CCSVT) pointe du doigt une collectivité de Corse (CdC) aux abonnés absents depuis début octobre.

"On demande à l'intercommunalité de se prononcer sur l'extension dans le cadre de l'enquête publique, mais nous ne le ferons pas avant que la collectivité de Corse nous apporte des réponses. Et si l'on vote contre, l'extension ne verra pas le jour, puisque la CdC et le Syvadec ont toujours indiqué qu'ils respecteraient le souhait des territoires", prévient l'interco. Le Syvadec est en charge de l'enquête publique qui aura lieu du 26 novembre au 9 janvier inclus. La CCSVT et quatre communes doivent se prononcer (Sartène, Propriano, Viggianello et Arbellara).

Depuis le 16 août dernier, le site de Viggianello est réquisitionné par arrêté préfectoral. *"Nous n'avons pas souhaité nous opposer. La CCSVT n'a pas refusé non plus la redirection des tonnages initialement dirigés vers le CET de Prunelli di Fiumorbu, à la condition expresse que ces tonnages supplémentaires soient compensés dès la mise en place du transfert des déchets hors de Corse",* informe le président Jean Pajanacci. Le transfert des déchets sur le Continent, une solution retenue qui n'est toujours pas mise en place.



Le site a atteint sa capacité maximale depuis le mois d'août. Seulement 4,5 % des déchets traités sur le site de Viggianello, proviennent du territoire de la CCSVT.

L'arrêté de la préfète dit que le site de Teparella est réquisitionné pour les apports habituels (soit 100 000 tonnes/an, hors ceux destinés à Prunelli). Mais dans la mesure où le site de Prunelli reste inaccessible, ce sont tous les déchets de l'île qui transitent jusqu'à Viggianello. *"Dans l'illégalité la plus totale",* relèvent les responsables de l'interco.

Alors que le plan d'action 2018-2021 sur les déchets a été adopté par l'Assemblée de Corse, ces derniers affichent leur crainte. *"Au vu des chiffres issus du plan, si le transfert des déchets n'a pas lieu, et dans l'hypothèse où Teparella ferme, la taxe sur les ordures ménagères va augmenter. Demander encore des efforts aux administrés, c'est inenvisageable."*

Face à un silence qui inquiète et agace, les élus de l'interco *"ont l'impression que la com'com est méprisée par les décideurs"*.

"On a toujours tenu tous nos engagements, mais quand vient le temps d'apporter des réponses, les accords ne sont pas respectés." Par courrier, en date du 24 octobre, la CCSVT a renouvelé différentes demandes auprès de la CdC, de l'État et du Syvadec. À ce jour, seule une réponse succincte du Syvadec leur est parvenue. En l'état actuel des capacités de traitement, le site de Viggianello atteindra sa capacité maximale, extension comprise, au plus tard au printemps 2020.

A.-F. I.